

MOMENT DE RECUEILLEMENT

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

DÉPÔT DES RÉSULTATS FINANCIERS DE LA VILLE DE VARENNES POUR
L'ANNÉE 2009 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

1. Emprunt temporaire – Caisse centrale Desjardins
Règlement 739 (travaux Butte-aux-Renards)
2. Location d'un véhicule – Directeur et coordonnateur adjoint aux mesures
d'urgence, Service de Sécurité incendie - Autorisation
3. Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) 2006-2009
Approbation – Programmation des travaux et reddition de comptes finale
4. Avis de motion – Règlement 534-24 modifiant le règlement numéro 534 relatif à la
circulation, au stationnement et à la sécurité publique afin de modifier les
panneaux d'arrêts situés près des intersections des rues Beauchamp et Doucet et
en implantant de nouveaux panneaux d'arrêts sur le prolongement de la rue du
Saint-Laurent, la place du Saint-Laurent et la rue des Arondelles
5. Avis de motion – Règlement 732-1 modifiant le règlement 732 décrétant des
travaux de réfection des rues Vincent, St-Charles, St-Joseph et Jodoin et
décrétant à cette fin, un emprunt et des dépenses n'excédant pas 2 970 000 \$
pour en acquitter le coût, afin de modifier certains travaux autorisés et la
compensation prévue à l'article 7 (rue Saint-Joseph)

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

LEVÉE